

MATINALE GHISLAINE BOUJU

samedi 12 décembre 2020 de 9h30 à 13h30

Cette traditionnelle journée de réflexion et de développement du Comité de Paris se déroule, exceptionnellement en une matinée par visioconférence.

Le but, pour la bonne quarantaine de bénévoles présents (membres du CD et responsables de clubs ou d'activités), est d'échanger sur la crise actuelle et ses conséquences sur les activités sportives et associatives de demain.

L'accueil des participants et l'aide pour la connexion sont effectués par Charlotte THIONOIS et Pablo TRUPTIN.

Ouverture et présentation de la matinée (par Michel FUCHS et Thierry UHRÈS) :

Thierry (Président du Comité) : Bonjour monsieur le maire, bonjour à toutes et à tous, merci de votre présence. Michel peux-tu nous dire quels sont les grands objectifs de cette matinée ?

Michel (Secrétaire général du Comité) : La crise sanitaire que nous vivons a des conséquences sur notre fonctionnement. Il s'agit de donc :

- . De faire le point sur la situation avec nos clubs,
- . De donner des éléments sur les activités sportives et financières avec plusieurs scénarii possibles pour le Comité,
- . De récolter les points de vue sur la situation des clubs, sur la dynamique d'adhésions et les finances,
- . Et enfin, d'alimenter ce travail d'analyse d'ici l'AG du Comité pour se positionner sur d'éventuelles mesures pour assurer la meilleure reprise pour la saison 2021/2022.



Thierry : L'année 2020 est décidément vraiment particulière. La saison 2019/2020 aura été impactée par les grèves du début de l'année et ensuite par le premier confinement. Celle de 2020/2021 a failli commencer. Seul le foot a pu, l'espace de quelques semaines, voir certains d'entre vous chausser les crampons. Cette crise aura des conséquences à court moyen et long terme. Nous devons nous projeter au mieux vers les saisons 2021/2022 et 2022/2023.

Michel : La Covid 19 a tout stoppé. Notre Comité a, depuis le début de cette crise sanitaire, poursuivi son chemin d'informations auprès de ses clubs et des adhérents, d'aides, de dialogues, de communiqués, de mise en valeur de la diversité des clubs. Nous nous retrouvons ce matin pour faire un état des lieux des conséquences de cette crise sans précédent sur notre Comité, sur la FSGT et plus largement sur la vie associative.

Thierry : Nous souhaitons vous remercier M. Pierre RABADAN de votre présence. Celle-ci traduit une reconnaissance du rôle du Comité de Paris de la FSGT dans la capitale. C'est, je crois, M. le Maire, même si nous nous sommes croisés lors du Festival des Innovations, notre premier contact depuis le début de nos mandats respectifs et j'en suis particulièrement heureux, même si naturellement, j'aurais préféré qu'il se passe dans d'autres conditions. Jamais le sport associatif n'aura connu une telle crise.

Michel : Plusieurs mois de confinement, la fermeture des gymnases, le couvre-feu à 21h ont pour conséquence de réduire la pratique sportive pour une grande partie de la population. De nombreux clubs vont disparaître. Beaucoup n'ont aucune aide. Les bénévoles comme les militants sont inquiets.

Thierry : Les messages contradictoires du gouvernement sont difficiles à comprendre et suscitent des doutes voire de la méfiance. Pourtant, dès le mois d'août notre Comité et ses clubs se sont organisés pour garantir la pratique dans le respect des protocoles sanitaires.

Michel : La création du Comité remonte à 1967. Elle découle de la loi de décentralisation. Une poignée de militants conscients et revendicatifs, avec peu de moyens, se sont rassemblés pour créer à Paris une organisation démocratique et sportive résolument populaire et rendre le sport accessible à tous.

Thierry : Notre Comité envisage une perte d'au moins 40% de ses adhérents. Pour mémoire, le Comité totalise 400 clubs représentant 16000 pratiquants et 2000 bénévoles au sein de ses clubs. Nous organisons de nombreuses activités pour un public varié de tous âges. Nos principales activités de compétitions comme le foot et le volley s'enrichissent de spécificités telles que le foot à 7 auto-arbitré et la mixité réelle pour le volley, pour ne citer que celles-ci.

Michel : Le Comité de Paris, au cours de son histoire, a organisé de nombreux événements dont les principaux restent les championnats du monde des sports travaillistes en l'an 2000 pour le volley, plusieurs finales de championnats fédéraux pour différents sports, les animations en place publique sur le Parvis de l'Hôtel de Ville et de la Bourse ou encore le Festival des Innovations en juin 2016.

Thierry : Cette même année, nous avons fêté les 50 ans de notre Comité avec la création d'une pièce de théâtre dans les salons d'honneur de votre Hôtel de Ville. Enfin je n'oublierai pas les 25 Tours des Buttes-Chaumont, des courses à pied

ouvertes aux enfants et jeunes, des manifestations qui me tiennent particulièrement à cœur.

Michel : La FSGT est une association sportive et d'éducation populaire qui organise de nombreuses activités de qualité, au coût le plus faible, pour une pratique démocratique, laïque et conviviale. La FSGT forme des animateurs bénévoles. Au-delà du seul résultat de la compétition, nous recherchons l'épanouissement du sportif tout au long de sa vie. Le jeu plutôt que l'enjeu. La FSGT se définit dans un espace de liberté pour la lutte contre la réglementation subie.

Thierry : Nos perspectives resteront le développement du sport populaire à Paris afin de permettre au plus grand nombre de parisiennes et de parisiens une pratique sportive où chacun et chacune trouve sa place à tous les niveaux de pratiques sans aucune discrimination. Il ne peut y avoir de véritable héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024 sans les associations sportives parisiennes.

Michel : Notre conception du sport se résume à un sport de qualité, le plus accessible et essentiel pour l'être humain en conduisant le citoyen à s'émanciper, conscient de son environnement. Le sport est un réel enjeu efficace pour combattre ce terrible fléau en restant en bonne santé morale et physique. Cette crise de la Covid-19 nous permet d'observer autant de comportements positifs que négatifs de la part du genre humain. Face à toutes les inégalités qui risquent d'augmenter, notre Comité résistera et ne lâchera rien.

Thierry : Pour conclure, rendons hommage aux personnels de santé, aux enseignants, aux services publics, à celles et ceux qui étaient dans la rue en janvier dernier pour dénoncer et revendiquer des moyens pour le bien-être des hommes et des femmes de notre pays.

Et maintenant, passons la parole à Emmanuelle et Abdenor pour la suite avec la participation de Pierre RABADAN et de Karim ZIADY.

Échanges avec Pierre RABADAN, adjoint, aux Sports et aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, à la mairie de Paris et Karim ZIADY - conseiller de Paris, délégué au Sport de proximité auprès de Pierre Rabadan. (Présentation de la séquence : Emmanuelle BONNET-OULALDJ et Abdenor MEDJDOUB).

Préalablement, un document a été envoyé à tous les participant.e.s de cette réunion pour collecter les questions à poser au maire-adjoint pour ce débat. Elles ont été synthétisées en deux grands thèmes.

1. Reprise des activités et travail commun avec les associations ?

Les premières questions concernent la reprise des activités, la reconnaissance de l'expertise des associations et de la vie associative fédérée, mises à mal par le confinement mais également par les conditions du confinement tel que le couvre-feu dramatique pour nos activités :



- Est-il possible que les associations soient désormais associées à la question de la réouverture des gymnases et du protocole sanitaire à respecter ? Si les mesures sanitaires concernant les sportifs adultes sont levées le 20 janvier, les installations seront-elles à nouveau accessibles immédiatement ? Nous avons conscience du "flou" des annonces gouvernementales, mais s'ajoutent également les décalages de communication de la ville et des dispositions prises par les responsables d'équipements sportifs. Comment les réduire ? Concernant les mineurs qui ne peuvent aller à l'entraînement dans le cadre scolaire comme associatif, si un reconfinement était décidé, la Ville de Paris soutiendra-t-elle la reprise ? L'expérience démontre qu'il est possible, avec une bonne organisation

des pratiques sportives d'occuper les équipements tout en évitant que les publics se croisent.

2. Soutien financier aux clubs et à la vie associative ?

La vie associative va souffrir de cette crise, et notamment d'un point de vue financier. Certaines associations risquent de disparaître, et les inégalités risquent d'augmenter. Parmi les dispositions gouvernementales, rien n'a été pensé pour les associations non employeuses. La Ville de Paris a mis en place un certain nombre de dispositions pour soutenir le mouvement sportif comme l'ouverture des installations pour les personnes autorisées, les aides financières pour les clubs conventionnés et l'arrêt de la facturation des installations pendant les fermetures. Pouvez-vous confirmer cette dernière information ? La Ville de Paris peut-elle décider d'une diminution ou d'une suppression totale des coûts de location des installations cette saison comme pour les deux prochaines saisons ? Par ailleurs, les comités, conventionnés avec la ville peuvent-ils être soutenus au même titre que les clubs avec une aide de 25% de la subvention ? Quid également d'une majorité de clubs (75% au Comité) qui ne font pas de demandes de subventions et ne sont pas conventionnés ou n'ont pas accès en leurs noms aux installations. Comment les soutenir ?

Réponses de Pierre RABADAN :

Bonjour et merci à toutes et à tous pour vos nombreuses questions. Je vais essayer d'y répondre et je laisserai ensuite Karim compléter car je dois partir d'ici un gros quart d'heure. Merci, également, pour la présentation exhaustive de l'ensemble de vos activités, pour les vidéos qui ont été réalisées et l'ensemble des prises de parole. Je ne vais pas revenir sur la crise que nous traversons actuellement. Je préfère prendre plus de temps pour répondre à vos questions.

Je voulais, une nouvelle fois, vous remercier de m'avoir donné l'opportunité d'échanger avec vous ce matin, même si nous aurions préféré être en présentiel. Je sais très bien tout ce que représentent les activités de la FSGT, notamment à Paris. Si j'oublie des éléments de réponses à vos questions, n'hésitez pas à me le dire.

Les questions rapportées par Emmanuelle et Abdenor vont me permettre de vous informer sur la manière dont la ville a appréhendé la crise actuelle du côté sportif et comment nous avons essayé d'y répondre. Concernant la gestion de la crise, l'une de vos premières questions faisait référence à la volonté d'impliquer les associations dans les protocoles de reprise notamment pour le contexte général. Je n'aborderai pas le premier confinement mais plutôt le second.

Nous avons tenté de sauvegarder à travers les rares échanges, notamment avec le ministère, la nécessité de continuer la pratique sportive pour les mineurs dans le cadre scolaire en laissant ouvert l'ensemble des équipements sportifs, à la fois, pour les enfants et les publics dérogatoires que sont les sportifs de haut niveau, les personnes en situation de handicap et 5 ou 6 autres exceptions. Vous imaginez bien que la gestion de l'accès des équipements avec nos agents n'était pas toujours simple, étant en contact avec le public, la peur d'attraper la covid était forte. Je tiens à saluer leur implication pour laisser les équipements ouverts afin d'accueillir le public qui pouvait l'être.

Concernant la communication de la ville et ses quelques bugs, il faut savoir que lors des annonces gouvernementales sur les évolutions de la situation, j'ai écrit, quasiment une semaine avant chaque annonce, à la ministre pour lui proposer des protocoles anticipés de reprise. Nous l'avons fait en consultant quelquefois les clubs mais sans avoir le temps de le faire dans de bonnes conditions. Nous avons, à chaque fois, découvert les annonces, comme vous, en allumant la télévision. Il fallait mettre en place, quasiment du jour au lendemain, des dispositifs en sachant qu'ils bouleversaient à la fois le planning de travail de nos agents et leur manière de travailler tout en respectant les conditions de protection. La situation était difficile à gérer, nous n'étions pas du tout dans un travail participatif avec les collectivités notamment sur comment envisager une évolution dans le cadre d'une restriction supplémentaire des pratiques. De ce fait, le ministère des Sports a eu la même difficulté à se faire entendre au niveau de son ministère de tutelle, celui de l'Éducation Nationale qui lui siège au Conseil de sécurité. Quand vous êtes ministre de l'Éducation, vous avez d'autres sujets de préoccupations que celui de la pratique sportive. Il doit prioritairement organiser la gestion des écoles et l'accueil des élèves. Je pense qu'ainsi le ministère des Sports a perdu un peu d'influence au sein du gouvernement à cause de ce positionnement. Il était alors compliqué de faire entendre notre voix notamment au nom des pratiquants sportifs et de leurs associations. Toutefois, nous avons pu proposer des protocoles anticipés à la fois sur un durcissement en lien avec la dégradation des conditions sanitaires et un protocole de réouverture progressive des établissements. De plus, le gouvernement nous avait donné comme consigne d'avoir un retour plus rapide de certains publics comme par exemple les mineurs en intérieur et les adultes en extérieur. Nous avons proposé plusieurs fois au ministère des protocoles très précis élaborés suite aux différents avis. Le travail avec d'autres collectivités et avec les élus de la France urbaine a fonctionné en partageant les expériences des uns des autres.



C'est vrai, je le concède, qu'il était impossible, en tenant compte des conditions sanitaires, de réunir l'ensemble des représentants des fédérations pour avoir leurs opinions. Malgré les quelques bugs, je trouve que nos services ont été extrêmement réactifs même si parfois les consignes mettaient du temps pour arriver jusqu'aux 500 équipements parisiens. Les quelques petits problèmes ont été réglés au plus vite dès les annonces et la sortie des décrets. Je pense notamment à la réouverture pour le tennis en extérieur qui a donné lieu à quelques incompréhensions. Je sais que beaucoup ont trouvé portes closes. Certains agents n'avaient pas lu leurs mails ou mal compris les consignes. Nous avons eu quand même une réactivité très forte qui a permis de nous remobiliser rapidement sur les quelques endroits où il y a eu des problèmes. Ce fut aussi le cas pour les piscines où les agents étaient confrontés, par exemple, aux personnes en possession d'une dérogation avec un certificat médical pour les APA. Ils devaient contrôler les justificatifs pour les autorisations thérapeutiques, du coup certaines entrées ont été refusées ce qui a provoqué des zones de tension.

Toutes ces situations ont amené parfois à des incompréhensions lorsque les décrets sont insuffisamment explicites. Il y a parfois des différences entre les annonces et la sortie des décrets par les préfetures. Ceci entraîne des situations complexes mais qui peuvent s'améliorer pour être le plus efficace et le plus rapide possible.

Pour répondre à Emmanuelle, nous autoriserons à nouveau l'utilisation des infrastructures intérieures dans le cadre associatif pour les mineurs à partir du 15 décembre prochain comme, je l'espère, ce sera aussi le cas le 20 janvier 2021. Dès le matin de ce jour, les équipements seront prêts à accueillir tous les publics autorisés dans le cadre du décret gouvernemental. Nous avons proposé le maintien de ces mesures malgré la diminution, si je peux m'exprimer ainsi, des personnes contaminées par la covid-19.

Pour répondre à des propos que j'ai entendus ce matin, nous avons une position très claire par rapport à la nécessité de la pratique sportive. En effet, elle entraîne une meilleure santé physique et morale. Elle contribue à lutter contre les effets néfastes de la covid 19 pour ceux qui la contractent. C'est pour cette raison que nous avons toujours été prescriptifs en insistant sur le fait d'avoir une pratique plus développée pour un large public et ce malgré les annonces et décrets gouvernementaux. Néanmoins, nous devons nous plier à la loi même si parfois nous ne sommes pas d'accord.

Vous comprenez bien, pour de multiples raisons, qu'il n'est pas possible de faire autrement. Il fallait avant tout respecter la santé des usagers mais aussi celle de nos agents qui travaillent dans les établissements sportifs.

Je pense avoir abordé à peu près l'ensemble des questions qui m'ont été posées par Emmanuelle. Quant aux questions d'Abdenor sur le financement, je peux vous dire un mot sur le plan de soutien que l'on va voter, je l'espère, la semaine prochaine au Conseil de Paris. Afin de vous donner une idée du contexte général, le coût de la pandémie sur l'année 2020 est estimé à environ 1 milliard d'euros dont à peu près 400 à 420 millions dus à des coûts supplémentaires de prise en charge de la lutte contre la covid par la ville mais également entre 550 et 600 milliards correspondant à des baisses de recettes suite au confinement. Dans ces conditions, vous imaginez bien que les finances de la Ville sont grandement impactées pour 2021.

Pour ce qui est de la partie sportive, au même titre que pour la culture et après un lobbying actif auprès des demandeurs d'un plan de soutien, nous avons cherché à répondre aux difficultés que rencontraient les associations sportives lors du 1^{er} confinement. Nous avons bien entendu l'importance des baisses potentielles de prises de licences au début de la saison 2020/21. À l'époque, nous ne pouvions pas anticiper les conséquences du 2^e confinement. Il a été compliqué de calibrer exactement la demande de l'État. Il n'y a eu que des estimations sur la perte moyenne de licences qui s'élevait entre 20 et 30 %. Il s'agit bien d'un nombre moyen, je sais que certains secteurs ou pratiques sont plus touchés que d'autres. Il faut aussi signaler la recherche de fonds disponibles. Même s'il y en avait peu, nous avons réussi à récupérer plus d'un million d'euros pour les associations sportives de proximité réparti selon un critère que l'on a choisi. Il fallait aller vite pour pouvoir les attribuer à l'ensemble des associations. Nous avons donc décidé de pondérer une moyenne de perte de 25 % et de les redistribuer aux clubs qui étaient déjà, de fait, subventionnés ou aidés par la ville. Je sais que certaines associations, et particulièrement celles qui sont dans votre fédération, ne sont pas subventionnées par la ville et ne pourront donc pas recevoir ces aides. Nous ne pouvions agir que sur celles avec qui nous étions en relation directe.

C'était en tout cas un geste qui nous paraissait à la fois équilibré et répondant à un besoin immédiat, certes insuffisant. Je voulais dire aussi que dans ce plan de soutien il y a un aspect dévolu à certains clubs orientés sur les compétitions mais également un investissement de la DJS sur les équipements. Nous savons que ceux de certaines municipalités sont en difficulté parce que, comme vous le savez bien, ils sont très utilisés. Quand je cite les équipements, je parle des matériels et des accessoires pour les activités sportives qui vont être renouvelés car très usés dans un certain nombre de gymnases notamment pour la gym ou parfois les piscines. Grâce à nos agents, nous avons continué à faire de petits travaux de réaménagement et un renouvellement de matériels d'embellissement de nos équipements.

Comme soutien au secteur conventionnel, il a été annoncé hier un plan d'aide d'urgence pour certaines fédérations et je crois que la FSGT en faisait partie. C'est une bonne nouvelle.

À propos des aides de l'État, je voudrais vous raconter rapidement un fait que je n'ai pas voulu rendre public, ni le politiser à l'époque. Avant que le Président de la République ne reçoive quelques représentants du monde sportif, j'ai suggéré qu'il y ait une unité de parole de l'ensemble des acteurs du sport pour faire entendre la nécessité d'un soutien fort de l'État et pour qu'il soit à la hauteur de l'enjeu. J'avais mis au courant le ministère des Sports. Je crois pouvoir dire que cela a déclenché la réaction du gouvernement et influencé ensuite ses annonces, certes insuffisantes évidemment mais qui sont mieux que rien. Par ailleurs, dans le milieu sportif, nous ne sommes pas souvent capables de parler d'une seule voix.



Il m'a semblé important que le milieu du sport amateur et professionnel puisse partager un constat et le porter au plus haut niveau de l'État. Du coup, le gouvernement nous a un peu coupé l'herbe sous le pied mais c'était bien le but en faisant ensuite ces annonces. Il y a eu quand même une mobilisation commune et je pense que celle-ci nous servira à l'avenir pour revendiquer, peut être à très court terme, d'autres besoins.

Nous aurions pu faire mieux en terme financier mais comme je vous l'ai déjà dit, la trajectoire budgétaire de la ville s'annonce compliquée. Toutefois avec certaines forces politiques, nous essayons de préserver le développement de la pratique sportive avec des acteurs comme la FSGT. L'équation reste complexe car les collectivités sont aujourd'hui sollicitées par l'État à cause de la pandémie. Du coup, elles n'apportent pas beaucoup de perspectives en matière de soutien économique.

Nous connaissons les besoins comme la nécessité de continuer la pratique sportive et son développement pour contribuer d'abord à la bonne santé de tous et ensuite pour permettre d'amplifier l'impact social de cette pratique. J'espère que cette situation restera exceptionnelle pour recouvrer une meilleure expansion en 2021.

Je n'ai sûrement pas répondu à tout mais j'ai tenté d'être le plus large possible. J'ai dépassé le temps imparti mais je vais évidemment écouter vos remarques et prendre peut-être quelques nouvelles questions avant de laisser Karim compléter éventuellement mon propos.

Emmanuelle : Merci beaucoup Pierre. Dans le chat, on craignait que la reprise des activités pour les mineurs dans les gymnases ou espaces intérieurs soit remise en question, c'est donc une bonne nouvelle qu'elle ne le soit pas. Cette reprise

s'organise 3 jours avant les vacances scolaires et nombre d'installations sportives seront fermées. Il y aura des dispositions spécifiques sachant que nous sommes dans un contexte économique, social et sanitaire qui fait qu'un grand nombre d'enfants ne partiront pas en vacances. L'autre question concerne la reprise du couvre feu à 20h. Il va vraiment bloquer la reprise pour nous. Nous militons pour une dérogation, est-ce que Paris peut également s'en faire le relais ? Également, si un reconfirmation arrivait, peux-tu œuvrer pour que le sport concernant les mineurs ne se déroule pas seulement dans le cadre scolaire.

Par ailleurs, la FSGT a effectivement bénéficié d'un fonds d'urgence de 30 000 € abondé principalement par le CNOSF mais très peu par le gouvernement. Donc nous arrivons à 30 000 € pour 1 200 000 € de pertes liées à la baisse des licences et affiliations à multiplier par autant de fédérations.

Pierre : En effet, sur le côté financier ce n'est pas à la hauteur. C'est l'Agence Nationale du Sport qui a versé ce fond d'urgence au CNOSF qui le reverse ensuite à certaines fédérations.

Emmanuelle : En fait c'est au total 900 000 €. Seulement 300 000 € de l'ANS qui sont des fonds publics venus du ministère et 600 000 € du CNOSF.

Pierre : J'ai oublié de vous préciser aussi que dans le plan de soutien, je ne partage ni son montant ni le process mais les associations sportives sont en droit de bénéficier, si elles en font la demande, d'un soutien grâce à l'enveloppe exceptionnelle de l'ANS à hauteur de 15 millions sur l'ensemble du territoire.

Emmanuelle : Mais malheureusement ce sont des fonds qui pour 2020 ont été fléchés pour la mise en œuvre de mesures par le gouvernement pour les vacances apprenantes.



Pierre : L'Élysée m'a dit que la même enveloppe était dédiée pour 2021 avec l'espoir qu'elle bénéficie aux petites associations qui en feraient la demande dans la limite de 15 millions qui est sous dimensionnée. On peut aussi essayer de prétendre à toutes les aides possibles et imaginables compte tenu de la situation. Sur la reprise pour les mineurs, c'est effectivement une bonne nouvelle qu'elle soit au 15 décembre. Nous savons qu'il s'agit d'une courte semaine de pratique. Aujourd'hui nous n'avons pas prévu de fermer pendant les vacances les équipements. Toutefois, les amplitudes horaires seront réduites car la pratique sera bien moins intensive pendant cette période. Ils continueront à accueillir notamment des dispositifs de stages vacances. Dans

le décret que l'on attend pour le 15 décembre, il y a la volonté, nous a-t-il semblé, de laisser les activités des mineurs uniquement dans le cadre associatif car en « libre service » ce serait plus compliqué. Cette situation permettra aux agents de faire les vérifications adéquates avec la situation et mieux appliquer la norme prescrite par le gouvernement.

Emmanuelle : Et sur le soutien aux dérogations pour le sport ?

Pierre : Sur le principe, je suis d'accord et particulièrement à Paris et nous savons que les besoins hors scolaires sont importants. Sauf que depuis 6 mois les dérogations ne sont jamais acceptées par le gouvernement. Je ne pense pas, malheureusement, qu'il fera une exception pour le sport ne voulant pas ouvrir une brèche. Nous avons conscience que cela pénalise bon nombre de personnes de ne pouvoir faire de sport après 19h30. J'ai assez peu d'espoir que cela aboutisse.

À la question du reconfinement potentiel au-delà du 20 janvier 2021, nous resterons dans la même situation où nous nous retrouverons le 15 décembre quelle que soit la difficulté sanitaire du moment. Aujourd'hui, nous constatons très peu de cas de contamination de la covid 19 dans nos équipements et idem concernant les remontées faites de nos associations. À ce jour, sur 2000 agents, il y a entre 5 et 10 contaminations sur le lieu de travail et vraisemblablement pas dues au contact avec le public mais davantage sur les temps de pause. Les dispositions prises par la ville sont suffisamment efficaces pour protéger nos agents au maximum. Vis-à-vis d'eux, notre discours est de dire que même si la situation se dégrade, il faut continuer à accueillir les mineurs car c'est essentiel, d'abord pour l'entretien de la culture sportive mais aussi pour l'impact psychologique que cela représente. C'est d'ailleurs ce que j'avais écrit à la ministre.

Abdenor : Merci pour tous ces éclaircissements. Sachez Pierre que nous sommes une fédération affinitaire qui fonctionne sur la base de nos cotisations. Nous ne tirons pas profit de la publicité ou autres facteurs financiers. Nous prôtons une activité populaire avec ou sans compétition et nous travaillons plus sur l'émancipation et l'inclusion sociale grâce à la pratique sportive que nous proposons. Donc toutes les subventions sont les bienvenues. Nous traversons cette crise plus difficilement que d'autres associations ou autres regroupements sportifs. Je voudrais savoir concrètement si, dans la durée, nous aurons un réel plan d'urgence pour soutenir toutes nos actions ?

Pierre : Nous avons un plan d'urgence. Je vous rappelle qu'en septembre dernier nous n'imaginions pas nous retrouver à nouveau en confinement. Nous sommes aujourd'hui capables d'évaluer plus précisément les ravages dans le milieu sportif. C'est bien pour cette raison que nous avons demandé une mobilisation au plus haut niveau. Notre souhait est évidemment d'avoir une aide à court terme pour ceux qui pourront en bénéficier. L'annonce à laquelle Emmanuelle a fait référence tout à l'heure est insuffisante, mais elle pointe maintenant certaines difficultés importantes pour d'autres fédérations affinitaires qui participent au dynamisme du sport français.

Pour la Ville, le problème est avant tout un problème financier qui va bien au-delà du système et du milieu sportif. Ce plan d'urgence doit nécessairement être complété. Nous n'avons pas plus d'argent et si l'État ne se décide pas à faire passer le plan de relance par les collectivités et ne desserre pas l'étau, nous aurons très peu de marge de manœuvre. Malgré notre volonté, la trajectoire budgétaire pour 2021 est extrêmement difficile.

Néanmoins, si nous retrouvons un volume normal d'activités, nous pourrions alors envisager quelque chose mais pour l'heure le ciseau, si je peux m'exprimer ainsi, prend les collectivités en étau. Je ne vais pas entrer ici dans les détails techniques budgétaires mais les dotations aux collectivités sont en baisse. Les droits de péréquation que sont ceux de la solidarité entre les communes les plus riches envers celles qui le seraient moins continuent d'augmenter. Depuis l'année dernière la Ville de Paris donne plus d'argent à l'État qu'elle n'en reçoit. Les circonstances de la covid rendent très compliquée notre ligne budgétaire ce qui réduit beaucoup nos capacités à répondre à des urgences particulières.

Nous essayons de préserver tout ce qui peut l'être. Certains savent bien heureusement que nous avons des alliés qui nous aident en ce sens. Nous sommes face à de vraies orientations et décisions politiques mais très sincèrement si demain nous devons répondre à un besoin plus grand, je ne suis pas sûr que nous en ayons les moyens au-delà de notre volonté clairement affirmée.

Abdenor : Pourrions-nous quand même avoir les 25 % pour les comités conventionnés ce qui représenterait pour nous 17 500 € ?

Pierre : Je ne sais pas, il faudra regarder, il me semble que toutes les structures, y compris les comités, faisaient parties du plan de soutien.

Emmanuelle : Pour terminer ces échanges, une dernière question, il y a des retours de clubs qui ont reçu des avis de fermeture des équipements pendant les vacances scolaires, peux-tu confirmer ?

Pierre : Il faudra voir de quels équipements il s'agit. Il y a des exceptions pour certains équipements en fonction de leurs attributions et de leur fréquentation qui seraient, dans une large majorité, uniquement réservés à l'accueil scolaire et liés aussi au couvre-feu qui oblige les structures à fermer à 19h30. Je vous invite à nous faire remonter ces problèmes d'équipements pour que nous puissions regarder cela avec la plus grande attention.

Emmanuelle : Merci beaucoup Pierre d'être resté bien plus longtemps que prévu.

Pierre : Il faut vraiment que je vous quitte car je suis attendue à 10h30. Je vous dis à très bientôt et tenez bon. Ne perdons pas notre enthousiasme malgré les difficultés du moment et passez de très bonnes fêtes de fin d'année. Karim reste avec vous et pourra répondre à toutes vos questions.

Emmanuelle : Karim, tu voudrais apporter d'autres éléments aux propos de Pierre ?

Karim : Encore une fois, je vous remercie de m'avoir invité. Je ne vais pas paraphraser, ni répéter ce qui a déjà été dit mais compléter certains propos et répondre à d'éventuelles questions et bien sûr participer toute cette matinée à vos échanges. Juste une précision, j'ai lu des commentaires qui mentionnaient des questions d'AOT (Autorisation d'occupation temporaire). C'est juste, ces décisions sont liées au fait que l'on profite des vacances scolaires pour effectuer des travaux dans certains établissements sportifs et si ces travaux ont lieu sur des créneaux utilisés par des clubs, ces derniers reçoivent les AOT de fermeture. Il y a aussi le cas des réquisitions préfectorales comme pour l'accueil des réfugiés ou autres situations particulières et là c'est l'État qui l'impose sans nous demander notre avis.



Autre précision pour les comités conventionnés, effectivement, nous ne l'avons pas intégré dans notre plan de soutien. Avec Pierre, nous avons pensé que ces 25% à tout le monde était une mesure d'équité plutôt que de choisir entre tel ou tel club à soutenir. Nous allons regarder du côté de la direction si en début de l'année prochaine nous pouvons débloquer une aide exceptionnelle pour les comités.

Je voudrais vous informer que je vais être en charge plus particulièrement, dans le cabinet de Pierre, de l'attribution des créneaux. Vous avez reçu des services de la Ville un message pour refaire vos demandes qui arrivent à échéance dans quelques jours. Nous avons demandé à la DJS d'être assez tolérante car il y a tellement de clubs impactés par la crise qu'il leur faudra un peu plus de temps pour faire leurs demandes. De mon côté, en lien avec les mairies d'arrondissement, je vais m'occuper de réattribuer les créneaux aux associations pour la période 2021/2023. Ces attributions se feront au printemps prochain. Nous avons besoin de savoir qu'elles sont les demandes de la FSGT. Nous ne sommes pas là pour réduire vos créneaux. Au contraire, nous sommes là pour les reconduire et parfois même les augmenter. Mais comme l'a dit Pierre, nous avons un foncier très faible de créneaux par rapport au nombre d'habitants à Paris. Ce qui crée parfois des tensions avec nos camarades de la première grande couronne de la région parisienne car la ville est propriétaire de certains lieux sportifs dans le Val-de-Marne et en Seine-St Denis. Si vous avez des demandes particulières n'hésitez pas à les faire. Vous le faites sans doute auprès de la DJS mais il est important qu'elles arrivent au cabinet de Pierre. En effet, l'attribution des créneaux n'est pas que technique, elle est aussi un peu politique et moi je vais devoir arbitrer certains cas d'où la nécessité d'avoir un maximum d'informations. Voilà le principal message que je voulais faire passer. Avez d'autres questions ?

Emmanuelle : Oui j'ai oublié toute à l'heure, il y avait d'autres questions dans le tchat. Si la ville a des éléments un peu factuels sur le taux de contamination, il serait intéressant de les communiquer aux clubs et au Comité. Ils peuvent servir de relais pour revendiquer la reprise du sport auprès des pouvoirs publics, notamment du gouvernement. Egalement, l'interrogation sur l'accès des équipements pendant les vacances scolaires car l'enjeu pour nous est de créer les conditions d'une reprise pour tous. Nous avons besoin que les associations tiennent le coup et qu'elles aient des équipements sportifs adaptés.

Présentation de la situation financière et budgétaire du Comité (par David CHEVAU et Mourad MAZOUZI).

Cliquer [ici](#) pour télécharger tous les documents présentés.

Information sur les protocoles de la FSGT par Mélanie Pieters

Depuis la reprise de saison, les protocoles et consignes sanitaires n'ont eu de cesse d'évoluer. Après une phase quasi à la normale en septembre, des premières contraintes ont été mises en place, à commencer par la fermeture des salles couvertes et gymnases. Puis l'instauration d'un couvre-feu à 21h, limitant de fait les activités des adultes puisque la pratique se fait souvent après la journée de travail et d'étude. Et puis, comme vous le savez, un 2^{ème} confinement est arrivé !

À partir du 28 novembre 2020, une reprise des activités et un calendrier ont été communiqués. Malheureusement, les communications du gouvernement puis des médias et de certaines fédérations se sont contredites ne permettant pas une reprise claire, y compris pour les publics et équipements qui auraient dû pouvoir reprendre. Depuis ce jeudi soir, un nouveau calendrier de reprise est prévu. Nous attendons toujours aujourd'hui les publications et les déclinaisons du ministère des Sports pour savoir ce qui est autorisé ou pas.

L'information étant confuse et souvent contradictoire, la FSGT a fait le choix de ne publier sur sa page « Covid » - cliquer [ici](#) (voir lien dans le tchat) que ce qui a été confirmé soit par le ministère, soit par des textes de loi. Nous vous invitons donc à consulter uniquement cette page pour vos reprises d'activités. En cas de questions un courriel est également disponible : referentcovid@fsgt.org.

Par ailleurs, la FSGT milite pour une reprise, dès que la situation sanitaire le permettra, des activités encadrées par les associations afin de garantir une pratique respectant les protocoles sanitaires, notamment en extérieur et pour une dérogation au couvre-feu pour le sport amateur associatif fédéré avec la licence sportive.

Travail en 5 groupes autour des questions :

- . Quelle suite à l'intervention de Pierre RABADAN et de Karim ZIADY ?
- . Quel retour d'expérience des clubs depuis le début de la crise sanitaire ?
- . Comment envisager la reprise de la saison 2020/21 pour les clubs. Quelles difficultés ?

Les rapports de chaque groupe :

Groupe 1 :



Abdenor MEDJDOUB (Escalade - Verticale 12 et RCTF) - Alexis AKLIL (Foot à 7 - FC Cachaça) - Mourad MAZOUZI (Judo, multisport et volley – SACAMP) - Sophie DANG (Volley - SCNP) - Pascale CRISTOLO (Contrepied) - Jean-Pascal JACOB (AS Amis Volleyeurs) - Danielle Gozin (Tennis - AS Barracuda).

Préambule :

Nous n'avons pas tenu compte *stricto sensu*, du canevas qui nous était proposé. Nous avons préféré, étant donné le temps imparti et relativement limité, laisser libre court à chacun des participants pour s'exprimer à partir de :

- ses vécus passés dans son club et sur l'avenir, ses espoirs et ses attentes ;
- des problèmes et de l'éventuelle mise en place d'expérimentations afin de maintenir le lien social entre les membres du club.

Les échanges :

Il ressort de ceux-ci :

*Qu'il y a une certaine diversité d'existence entre les clubs, des adhérent.e.s de 8 à 30 ans... et qu'en fonction de ces appartenances et des activités, leur nombre de pratiquant.e.s varie de 40 à 550.

* Que pour la majorité des présents, la pandémie n'a pas encore eu un impact majeur, sur les finances de leurs clubs respectifs, sauf pour un des clubs représentés. À l'exemple du volley, doublement affilié (FSGT/FFVB), mais qui avait déjà des problèmes financiers, et ce, avant le confinement, également pour certaines structures qui reçoivent des jeunes (multisport et volley). Soit :

- Parce que des mesures de gestion étaient déjà mises en place en amont : variation, faible ou élevée, du coût des cotisations, en fonction du nombre d'adhérents, et/ou en allant chercher des dons auprès d'entreprises pour acheter du matériel, et se constituer une réserve...

- Solidarité entre les gestionnaires du club,

- La prise en charge des personnels salariés par la ville de Paris, pour les clubs conventionnés.

* Qu'une certaine solidarité existe également pour les adhérents en situation financière précaire, afin de les accompagner à propos de la prise en charge des licences.

* Que dans presque chacune des structures, ont été mis en place :

- Des vidéos et/ou, par l'intermédiaire de plate-formes, des « home training » pour un entraînement adapté ou une animation collective d'un challenge foot sur console qui a été fort suivi et apprécié...

- Des échanges en extérieur pour ce qui concerne les enfants particulièrement.

* Par contre, une reprise problématique du volley, apparaît suite à des vandalismes intervenus, et ce pour la 2e fois, sur des installations, sur le centre sportif Jules Ladoumègue dans le 19e arrondissement (grilles forcées, matériel dégradé, ballons éventrés, parquet détérioré inutilisable...).

En conclusion :

* Chacun reste attentif et motivé vis-à-vis d'une future reprise des championnats départementaux et régionaux, en espérant une éventuelle multiplication ou un renforcement d'événements... pour compenser le manque de rencontres.

* Les participants restent pour la plupart solidaires :

Pas de demande dans l'immédiat à propos de remboursements éventuels de licences par le Comité FSGT. Idem pour les adhérents en difficulté financière.

* Voir comment agir pour avoir des créneaux supplémentaires pour la pratique de tous et quel remplacement envisagé pour les lieux dégradés : voir Karim Ziady ?

* Créer une CDA e-sport et voir s'il y a des candidats intéressés et multiplier l'expérimentation à l'image du club Cachaça.

Groupe 2 :

David CHEVAU (RSC Montreuil - Volley) et Marie-Lyse LOUNÉS (FC Paris Arc-en-Ciel - Foot à 7 et 11) - Christian GENIN (ASJ 12 - Multisports) - Jauffrey FERRÉ (Contrepied VB - Volley) - Lynda BOUZID (AS Belleville - Marche nordique) - Mohamed BOUDELIA (AS Belleville - Marche nordique) - Mohand TOUAZI (Paris Pantin FC - Foot à 7 et 11) - Pascal LAVILLE (AS de Fanchon - Foot à 11) - Yves JAQUIN (AS Barracuda - Foot et tennis).

- À partir des présentations en plénière et de l'intervention de Pierre Rabadan, que reprenez-vous ?

Sur l'intervention de P. Rabadan, les avis sont partagés. Certains pensent que la Ville n'a pas de marge de manoeuvre, que l'intervention n'a pas été rassurante, qu'il n'y a rien de concret. Pour les autres, la présence et le fait d'être venus à deux et d'être restés aussi longtemps sont les signes d'une reconnaissance du Comité. La Ville n'est pas décisionnaire, elle subit tout comme nous et doit s'adapter. Les perspectives de pouvoir obtenir une aide financière comme l'ont évoqué P. Rabadan et K. Ziany est une bonne chose mais il faudra suivre. L'intervention sur les finances a été claire et va permettre de travailler sur des bases solides.

- Retour d'expériences des clubs depuis le début de la crise sanitaire :

Tous les participants considèrent que le relais d'informations de la part du Comité est très bien. Les clubs renvoient les infos vers leurs adhérents. Quand la pratique était possible, l'application des protocoles n'était pas simple à faire respecter, la multiplication de ceux-ci rend les choses encore plus difficiles. Il y a une forte attente chez les joueurs.les, ils-elles ont hâte de reprendre. Tous les participants pensent que le 2e confinement n'aura pas de répercussion sur leurs adhérent.e.s et qu'ils-elles reviendront même s'il y aura des baisses d'effectifs en début de saison par rapport aux saisons passées. Les clubs présents sont plutôt optimistes, l'information dans les clubs circule bien. Yves Jacquin pointe une possibilité de perte d'équipes pour le tennis.

Les clubs du groupe ne rencontrent pas de difficulté financière à leur niveau, certains même font des économies par rapport au budget prévu (frais d'arbitrage). L'ASJ12 et Contrepied pointent des adhérents en difficulté que le club pense pouvoir aider par une solidarité financière interne.

Tous les clubs du groupe proposent de mettre en place une caisse de solidarité à l'échelle du Comité afin d'aider les clubs qui pourraient être en difficulté. Ils proposent qu'elle soit abondée sur la base du volontariat par les clubs qu'ils le



peuvent ainsi que le Comité.

- *Comment envisagez-vous la reprise de saison 2021/22 pour votre club ?*

Tous les clubs sont optimistes et pensent que dès que la situation sera revenue « normale », les adhérent.e.s reviendront. Contrepied espère pouvoir tenir, en fin de saison, plusieurs initiatives importantes pour la dynamique du club et ses finances. Les clubs mettront en place des tarifs « adaptés » la saison prochaine (pour tous ou ciblés) mais ils ne savent pas encore le montant, ni le mécanisme. Ils pensent que les décisions seront prises en juin. Il sera important, si le Comité et la FSGT font un geste sur les tarifs, de l'annoncer suffisamment à l'avance afin de pouvoir intégrer ces éléments dans la réflexion des clubs. L'AS Belleville pense qu'il y a une opportunité avec la place que prend la santé dans la vie et le quotidien des français. Il pense lancer la saison prochaine une section foot-marché qui peut répondre à ces attentes. Enfin, l'AS Barracuda pense qu'il faudrait faire un geste sur le montant de l'affiliation pour les toutes petites structures (4 à 5 personnes). En effet, pour ce genre de club, le montant de l'affiliation est très impactant.

Groupe 3 :

Emmanuelle BONNET-OULALDJ (ASJ 12) comme animatrice - Jean-Yves PENCREACH (CPS 10) comme rapporteur - Jean GRUEZ (CAP Nord) - Julien BIEGANSKI (CPS 10) - Jean-Luc SIGALA (Paris Pantin FC) - Christophe BARBOSA (ASMA Sport) - Karim ZIADI (Conseiller délégué au sport de proximité de Paris).

Chacun s'est exprimé sur son retour d'expérience depuis le début de cette crise. Il en ressort :

. Suite à l'intervention de Pierre Rabadan, avoir plus de précisions concernant les indemnités entre les clubs avec ses salariés et ceux qui ne fonctionnent qu'avec des bénévoles. L'échange est important pour les clubs et pour le Comité, c'est une forme de reconnaissance et un temps important d'échanges avec les élus, qui plus est en pleine crise pour le sport populaire.



. Le cas des clubs d'entreprises qui disposent de salles leur appartenant mais qui subissent ainsi 2 diktats, celui des mesures gouvernementales et celui de leurs « patrons » qui décident ou pas de fermer les installations sportives.

. Les avis sont partagés entre ceux qui pensent qu'il faut ouvrir plus largement les espaces sportifs, surtout de plein air car rien n'a prouvé qu'ils étaient source de clusters. D'autres pensent que cesser toutes activités globalement durant 3 mois (par exemple !) serait plus efficace même si cette solution s'avère plus difficile à vivre.

. Nous ignorons actuellement les nouvelles mesures concernant le prochain protocole à partir du 15 décembre d'où la difficulté d'anticiper les éventuelles reprises d'activités.

. Il est très important de maintenir le lien entre adhérents/clubs/comité/fédération. Nous devons être collectivement prêts dès que la reprise sera engagée. Éviter trop les dispersions qu'entraîne insidieusement la crise sanitaire. Faire bloc. Continuer les rencontres ou échanges par tous les moyens possibles comme par visioconférence, par courrier, par vidéo ou à l'exemple d'un TVS hebdomadaire. Tout doit contribuer à montrer que nous sommes toujours présents sur le terrain.

. Dans la même perspective, il ne faut surtout pas chercher à s'opposer entre activités sportives, clubs ou fédérations.

. Le constat d'une certaine disparité dans l'approche de la situation actuelle entre les fédérations affinitaires ou délégataires.

. Il est rappelé que la ministre des Sports n'est que ministre déléguée auprès de celui de l'Éducation Nationale. C'est dire la considération du gouvernement pour le sport et par conséquent de l'étroite marge de manœuvre dont il peut disposer.

Groupe 4 :

Jérôme DELPERIE (AS TITANS – Foot à 11) - Thierry UHRES (ESC XV – Volley) - Yves AIRIAU (AS Arènes – Volley) - Dominique CHAZAL (AS Barracuda – Foot et tennis) - Lam LI (Amicale Babylone – Volley) - Eric RENAUDIE (CPS X – Tennis de table) - Thomas TREUILLET (Démocratie Polygonaise – Foot à 7 et 11).

- *Que retient-on de l'intervention de Pierre RABADAN ?*

La Ville est un peu confrontée aux mêmes soucis que nous (les informations du gouvernement sont données comme au grand public). Le monde sportif n'est pas entendu. Au niveau financier, encore plein d'incertitudes.

- *Retour d'expériences des clubs :*

Beaucoup de liens numériques par le biais de WhatsApp par exemple, peu de liens sportifs. Un copain nous a parlé de défis sportifs pour les enfants. Les contacts réguliers avec les adhérents ont été maintenus dans beaucoup de clubs. Chez certains, un groupe par équipe a été privilégié, d'autres étaient un peu plus en difficultés pour maintenir ces liens. Pour la reprise, il faut au moins 3 semaines d'entraînement avant le début des compétitions (cela ne sera possible que pour les clubs ayant des créneaux). Difficultés avec les protocoles sanitaires qui sont différents d'un lieu de pratique sportive à un

autre (surtout au niveau de l'utilisation des vestiaires). De même, s'il est relativement facile de faire respecter un protocole sanitaire avant le match, c'est beaucoup plus difficile après le match. Sur l'aspect financier très peu d'adhérents ont demandé une remise ou un remboursement pour cette année. Un club nous fait savoir que pour la saison actuelle il a déjà fait une remise sur l'adhésion. Il semble que globalement beaucoup d'adhérents soient prêts à reprendre dès que possible, toutefois les plus de 50 ans semblent un peu plus réservés. La réouverture permettra également d'échanger avec nos adhérents et de leur faire comprendre la gestion de cette crise.

- Reprise de saison 2021/2022 :

Celle-ci dépendra pour beaucoup d'une reprise ou non des compétitions dès cette saison. Les clubs seront en attente des éventuelles remises présentées comme celles de ce matin. Les clubs moins impactés financièrement pourraient aider aussi ceux en difficulté. A ce titre, la remise accordée pourrait être différenciée. Enfin un copain s'interroge sur la recevabilité d'une demande de dérogation au couvre-feu compte-tenu du prolongement de la crise ?

Groupe 5 :

Denis LAMY (AS Muséum) comme rapporteur - Patrick GUIBOUD-RIBAU (Sacamp) - Dorel LACOBESCU (AS Volley) - Deshmukh GOPAUL (Volley – AS Institut Pasteur) - Mélanie PIETERS (FC Paris Arc-en-Ciel) - Serge TRACK (Pour Tikjda) - Michel FUCHS (CPS X) - Cécile ESON (ASC BNP) - Pablo TRUPTIN (Démocratie polygonaise).

La présence des deux élus de la Ville de Paris a été appréciée. Leurs interventions intéressantes ont plutôt été axées sur la partie financière mais sans tenir compte du facteur humain de nos clubs. On note une absence de réponses et de solutions concrètes face aux difficultés rencontrées avec la mise en place du protocole « Covid » = créneaux - gymnases disponibles - manque de clarté des informations et communication de protocoles pas toujours adaptés. Il faut retenir que ni les municipalités, ni le monde sportif ne sont consultés en amont des décisions gouvernementales, ce qui ne permet pas de rendre claires ces décisions auprès des clubs.

Les nouvelles directives (couvre-feu, protocole restreint pour les pratiques sportives, créneaux non prioritaires au vu des scolaires et associatifs de quartier...) ne favorisent guère une reprise des pratiquants et des clubs. Une demande de diffusion d'une « charte/protocole FSGT » par la fédération qui reprendrait les consignes du ministère serait un plus pour l'ensemble des associations et clubs affiliés. Une réflexion doit être menée dans chaque club afin de réfléchir sur une stratégie à appliquer pour proposer un fond d'aide pour les clubs en difficulté. Il est proposé de constituer une « cagnotte amortisseur » avec un abondement en proposant aux différents partenaires, clubs, fournisseurs, comment ils peuvent y adhérer. Nous devons rester dans



l'optimisme et éviter la peur et le repli. Maintenons l'échange en gardant le contact (visio, vidéo, téléphone, TVS ou autre) et restons force de proposition. Ne perdons pas notre enthousiasme.

Fin de réunion :

Mourad en guise de première conclusion à chaud indique que face à une situation très complexe et critique, cette dernière n'est pas pour autant inédite. Elle nous permet de revoir notre mode de fonctionnement en associant les clubs et les commissions aux débats et d'être acteurs des décisions futures. La mise en place d'une aide à venir en matériels pour les clubs qui sont impactés est à étudier. D'autres possibilités seraient envisageables pour les petites associations en mettant par exemple une licence solidaire et une adhésion plus ou moins gratuite pour pouvoir continuer la dynamique....

Enfin, Thierry UHRÈS (Président du Comité) remercie Pierre RABADAN et Karim ZIADY d'avoir participer à nos travaux mais également tous ceux qui ont préparé cette matinée : Charlotte, Emmanuelle, Mélanie, Abdenor, David, Michel, Mourad et Pablo. Un grand merci aussi aux animatrices et animateurs comme aux rédacteurs des groupes de travail. Enfin, merci à vous tous d'avoir consacré une partie de votre week-end à cette matinale Ghislaine BOUJU. Cette dernière fut, durant quelques années, la trésorière adjointe de notre Comité. Thierry espère que ces travaux seront bénéfiques à l'ensemble du mouvement sportif FSGT à Paris.

